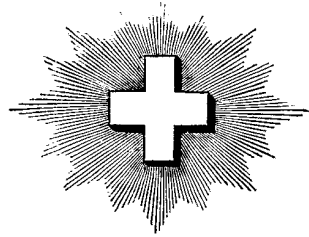


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 avril 1935



Demande déposée: 12 mars 1934, 18¼ h. — Brevet enregistré: 31 octobre 1934.

BREVET PRINCIPAL

Henri JACOT-GUYOT, Neuchâtel (Suisse).

Montre chronographe, de forme.

L'objet de la présente invention est une montre chronographe, de forme. Cette montre est caractérisée en ce qu'elle présente deux cadrans juxtaposés, l'un pour l'aiguille du chronographe et l'autre pour les aiguilles d'heures et de minutes.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

Les fig. 1 et 2 en sont deux plans, la première du côté du cadran et la seconde du côté des ponts; la fig. 3 est une coupe par III—III de fig. 1.

1 est le barillet commandant la roue de grande moyenne 2, dont l'axe est situé, ainsi que la tige de remontoir 3, sur l'axe transversal du mouvement; la roue 2 commande la roue de petite moyenne 3 qui commande la roue de champ 4, qui commande, elle-même, la roue d'échappement 5. 5^a est le balancier.

Sur l'axe de la roue de champ 4 est fixée, sous le cadran, une roue 6; 7 est la roue à colonnes, actionnable par un levier 8 et un

cliquet 9; cette roue à colonnes commande, comme d'habitude, une bascule 10 portant une roue 11 qui engrène constamment avec la roue 6 et qui peut être mise en prise ou hors de prise avec la roue 12, dont l'axe porte l'aiguille de chronographe, non représentée, ainsi que le cœur 13, sur lequel agit le marteau 14. L'aiguille de chronographe tourne seule sur un cadran, non représenté, et occupant la partie du mouvement, située au-dessus de l'axe transversal de ce dernier.

Sur l'axe de la roue de grande moyenne est montée la chaussée 16 avec laquelle peut engrener le renvoi de mise à l'heure, non représenté; sur le canon de la chaussée est engagé un pignon 17, engrenant avec une roue 18 dont est solidaire le pignon 19; ce dernier commande la roue à canon 20 pouvant tourner autour de l'axe 21 et portant l'aiguille des heures 22; la roue 18 engrène avec une seconde roue à canon 23 qui peut tourner sur le canon de la roue 20 et qui porte l'aiguille des minutes 24; les deux aiguilles 22 et 24 tournent sur un cadran,

non représenté, qui occupe la partie du mouvement, située au-dessus de l'axe transversal de ce dernier.

REVENTICATION:

Montre chronographe, de forme, caractérisée en ce qu'elle présente deux cadrans juxtaposés, l'un pour l'aiguille du chronographe et l'autre pour les aiguilles d'heures et de minutes.

SOUS-REVENTICATIONS:

- 1 Montre selon la revendication, comprenant un mouvement dans lequel la tige de remontoir et l'axe de la roue de grande moyenne sont sur l'axe transversal de la montre, caractérisée en ce que les centres des deux cadrans sont, de part et d'autre de cet axe transversal, un engrenage, placé

sous le cadran, reliant l'axe de la grande moyenne aux aiguilles d'heures et de minutes.

- 2 Montre selon la sous-revendication 1, caractérisée en ce que cet engrenage comprend un pignon monté sur un canon de la chaussée, montée, elle-même, sur l'axe de la grande moyenne, ce pignon commandant une roue intermédiaire qui engrène, elle-même, avec une roue à canon portant l'aiguille des minutes, cette roue intermédiaire étant solidaire d'un pignon qui engrène avec une seconde roue à canon portant l'aiguille des heures et dont le canon tourne dans celui de la première roue à canon.

Henri JACOT-GUYOT.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

